



# LONGPRÉ LES CORPS SAINTS

Amicale des Pêcheurs de Longpré-les-Corps-Saints

3, rue du Moulin - Mairie de Longpré les Corps Saints - 80510 LONGPRE LES CORPS SAINTS

Email : bigjo2230@icloud.fr (mailto:bigjo2230@icloud.fr)

Fiche AAPPMA



L'ensemble des parcours sont 100% réciprocaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

## Parcours

Linéaire rivière 1ère catégorie : 2 kms  
- L'Airaines

Linéaire rivière 2ème catégorie :

- Canal d'assèchement
- Canal du près à Pions

Etangs : 47 hectares

- Etang du château
- Etang des dix
- Etang du Grand marais
- Etang du près à Pions
- Etang du Petit marais
- Etang des petits trous

## Membres du bureau

### Président

SAILLY Giovanni

### Vice-Président

THERASSE Yann

### Trésorier

LEFEVRE Christian

### Secrétaire

## Types de pêche pratiqués

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour
- Pêche aux salmonidés

## Services

- Ponton personne mobilité réduite
- Aire de pique-nique
- Pêche embarquée
- Pêche en "Float Tube"

## Présentation

Au cœur de la Vallée de la Somme, l'association "Amicale des Pêcheurs de Longpré-les-Corps-Saints" vous offre des plans d'eau remarquables.

Vous pourrez également pêcher dans la rivière de la Somme à proximité des étangs ainsi que sur la rivière l'Airaines.

L'association propose tous les types de pêche : blanc, carpe, carnassier, truite.

Un carpodrome est ouvert avec usage exclusif de la pêche au coup.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'association.

**Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'AAPPMA.**

## Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
Tarifs *	110.00€	91.00€	23.00€	40.00€	7.00€	15.50€	35.00€
<b>OPTIONS</b>							
Pêche embarquée	60.00€	60.00€	60.00€	60.00€	-	10.00€	-
Timbre urne	-	40.00€	-	-	-	-	-
Alevinage Grand marais et chemin de Hem OUTREBOIS	offert	-	-	-	-	-	-
Option barque hebdomadaire	offert	-	-	-	-	-	-
	offert	-	-	-	-	-	-
	offert	-	-	-	-	-	-
Etang à truites	offert	-	-	-	-	-	-
Carpodrome	30.00€	30.00€	30.00€	30.00€	-	-	-
Etang "Gros poissons, carpodrome"	offert	-	-	-	-	-	-
Etang du Moulin à Raisne Truite	offert	-	-	-	-	-	-
Etang n°4 BRAY SUR SOMME	offert	-	-	-	-	-	-
Etang Float-tube n°4 BRAY SUR SOMME	offert	-	-	-	-	-	-
Float-tube	60.00€	60.00€	60.00€	60.00€	-	10.00€	-
	offert	-	-	-	-	-	-
	offert	-	-	-	-	-	-
Réservoir truite Conty (Hiver no-kill)	offert	-	-	-	-	-	-

\* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

## Dépositaires

**Bar Brasserie "Chez François"** - 4, GRANDE RUE - 80510 Long le Catelet - 03-22-25-05-85 / 09-67-62-05-85

**Café "Chez Tchiot Paul"** - 21, Grande Rue - 80510 LONGPRE LES CORPS SAINTS - 03-22-31-91-83

**Le Koriggan's** - 10, Grande rue - 80510 LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS - 03-22-19-38-31

**NP PÊCHE/ Le Relais des Etangs - Mr Pascal Newstead** - 84, Rue Guy Dovergne - 80132 Mareuil Caubert - 06-80-78-02-92



# LONGPRÉ LES CORPS SAINTS

Amicale des Pêcheurs de Longpré-les-Corps-Saints

3, rue du Moulin - Mairie de Longpré les Corps Saints - 80510 LONGPRE LES CORPS SAINTS

Email : bigjo2230@icloud.fr (mailto:bigjo2230@icloud.fr)

## Fiche Parcours

## Le grand marais



Ce parcours est réciprocaire.

**Type de parcours :** étang

**Catégorie :** 2ème catégorie

**Surface :** 13.84 Ha

**Type(s) de pêche :**

Pêche à la carpe de jour

**Services :**

Pêche embarquée



- Berge gauche
- Berge droite
- Berge gauche et berge droite
- Étang

### Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Trois lignes maximum par pêcheur dont deux destinées à la capture du carnassier.

BROCHET : taille minimum 60 cm SANDRE : taille minimum 50 cm

Horaires :

Janvier : 9h - 17h ;

Février : 8h-18h ;

Août : 6h30-21h ;

Septembre : 7h30-20h ;

Octobre : 8h30-19h ;

Novembre : 8h-17h ;

Décembre : 9h-17h.

*Contrôle Les Pêcheurs devront se soumettre à la vérification de leur situation (droit de Pêche, carte d'identité du Pêcheur et option) toute infraction sera verbalisée par les gardes. Tout Pêcheur doit laisser son lieu de pêche propre après son départ, des poubelles étant prévues à cet effet.*

*Les chiens doivent être tenus en laisse, tout contrevenant risque une amende, voir une suspension de l'action de pêche dans les lots de l'A.P.L.*

### Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

**01 janvier -> 31 décembre**

#### • Options

##### Option pêche embarquée :

Carte Interfédérale : 60 €

Carte Majeure : 60 €

Carte Mineure : 60 €

Carte Femme : 60 €

Carte -12ans : -

Carte Hebdomadaire : -

Carte Journalière : 10 €

##### Float-tube :

60 €

60 €

60 €

60 €

-

-

10 €

#### • Poissons présents :

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre , Silure

#### • Techniques de pêche :

Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie